

JANVIER 2009

LE QUOTIDIEN

05 janvier 2009

"NV Tenin'ny Filohampirenena"

Le nouvel Air Force One atterit ce jour

Outre ses souhaits de meilleurs voeux à la population pour l'année 2009 et les mots d'ordre y afférent, de même que le remaniement, la question relative à l'avion présidentiel, l'Air Force One a été hier au menu du "Tenin'ny Filohampirenena" -le premier de l'année - l'intervention dominical du Président de la République. Il a ainsi révélé que le nouvel appareil arrivera ce jour à Madagascar, en remplacement du Boeing 737 acquis en 2002 et qui a montré ses limites dans les déplacements présidentiels

dans le monde entier. Celui-ci a déjà, rappelons-le, rejoint la flotte d'Air Madagascar.

N'en déplaise aux détracteurs qui ne manqueront encore une fois pas de faire gorges chaudes de l'arrivée du nouvel aéroplane, l'Air Force One a beaucoup fait et accomplira davantage en matière de promotion de la Grande île dans le monde entier. C'est notamment grâce à ces visites que la coopération avec les pays et organismes partenaires a été renforcée, de même que leurs appuis en faveur de

Madagascar par la même occasion. C'est aussi grâce à elles que le pays s'est vu accorder l'honneur d'accueillir deux Sommets internationaux ceux de l'Union africaine et de la Francophonie - respectivement cette année et en 2010. En somme, que de bonnes nouvelles et des retombées positives dont profite et profitera toute la population, y compris ceux-là même qui n'ont pas mieux à faire que d'émettre des critiques stériles.

Recueillis par Mana R.



Un cadeau de 60 millions de dollars pour le couple présidentiel en cette nouvelle année de démonstration.

07 JANVIER 2009

Midi Madagasikara no. 7726 du mercredi 7 janvier 2009

Economie

Le FMI attend une note explicative du gouvernement

Achat Force One. Les bailleurs de fonds ont un droit de regard sur les dépenses publiques. L'achat du nouvel avion présidentiel Force One continue de nourrir la polémique. Et ce, aussi bien sur le plan de l'opportunité d'une telle opération que sur la manière dans laquelle, le gouvernement a réalisé l'achat. Côté bailleurs de fonds, notamment le FMI qui suit de près les dépenses de l'Etat, l'on est également dans l'attente. « Nous attendons actuellement une note explicative de la Direction du Budget », nous a déclaré hier le représentant résident du FMI Pierre van den Boogaerd qui s'est déclaré ne pas avoir une opinion sur la nécessité d'un tel achat. Une manière, en somme, de dire que le FMI se soucie avant tout de l'aspect tech-

nique de l'opération. « On ne nous a pas encore fait parvenir la note explicative, mais nous l'aurons peut-être dans les jours qui viennent », a ajouté le représentant résident du FMI. Il n'empêche que, d'après nos informations, l'achat du nouvel Air Force One faisait déjà l'objet de négociations verbales entre le gouvernement et le FMI. Autrement dit, la note explicative fera seulement office de formalités. Du côté du ministère des Finances et du Budget, les informations ne sont pas claires. Les différents responsables que nous avons contactés n'ont pas pu donner des détails. L'on a pu tout juste savoir que l'opération a suivi les procédures budgétaires d'usage en matière de dépenses publiques. Certains responsables ont parlé d'un transfert de crédit non utilisé dans le budget 2008 et les fonds auraient été tirés du chapitre des dépenses de souveraineté clé de l'Etat.

L'Etat qui n'a eu évidemment pas de problèmes pour le paiement de cet outil de travail, d'une valeur de 60 millions de dollars, dans la mesure où ce ne sont pas les devises qui manquent à la Banque Centrale. On rappelle en effet que cette institution dispose d'un matelas de devises de plus d'un milliard d'Ar. Quoi qu'il en soit, seule une explication officielle du gouvernement permettra de clarifier l'opinion publique sur cet achat qui fait des vagues.

LES NOUVELLES.

07 janvier 2009

REVISION DE LA CONSTITUTION Les citoyens ne seront pas consultés

En décidant de soumettre au vote du Parlement le projet de loi constitutionnelle modifiant les dispositions de l'article 15 de la Constitution, le pouvoir exclut totalement le corps électoral.

L'article 15 de la Constitution dispose que «tout citoyen a le droit de se porter candidat aux élections prévues par la Constitution, sous réserve des dispositions de l'article 46 de la Constitution et des conditions fixées par loi». L'article 46 quant à lui, stipule que «tout candidat aux fonctions de président de la République doit être de nationalité malgache d'origine par le père et la mère, avoir des droits civils et politiques, avoir moins de 40 ans à la date de clôture du dépôt des candidatures et résider sur le territoire de la République de Madagascar au moins 6 mois avant le jour du dépôt de candidature. Il est interdit à toute personnalité exerçant un mandat ou accomplissant des

fonctions au sein des institutions et candidat à l'élection présidentielle, d'user à des fins de propagande électorale, des moyens et prérogatives octroyés dans le cadre de ses fonctions».

Si l'initiative du président de la République de procéder au toilettage de la Constitution ne soulève pas de critique, c'est que cette faculté lui est reconnue par celle-ci dans son article 152. Seulement, la décision de soumettre cette révision au seul vote des parlementaires suscite des interrogations dans la mesure où cette disposition constitutionnelle à laquelle il sera porté une modification est trop importante pour l'ensemble des citoyens. En effet, il aurait été plus légitime de consulter l'ensemble du corps électoral sur une question touchant la liberté individuelle du citoyen de prendre part à la vie nationale. Confier alors cette responsabilité de vote aux seuls élus du peuple dont la représenta-

tivité est relative, n'est pas fort indiqué.

Car la possibilité de soumettre la révision constitutionnelle au référendum figure également parmi les prérogatives du chef de l'Etat.

Par ailleurs, la Constitution fera à partir de lundi, l'objet d'une révision afin que les dispositions de la loi sur les partis devant être soumises à l'approbation du parlement ne se trouvent pas en contradiction avec l'esprit de la loi fondamentale.

Sans présumer de la pertinence de cette révision et de la loi sur les partis, la volonté de ne recourir qu'au vote des deux chambres pour les adopter pourrait au mieux être interprétée comme une hâte de la part de l'exécutif de voir aboutir dans les meilleurs délais, une réforme à laquelle il tient et au pire, comme une marque de défiance à l'égard des électeurs.

Mialivoloana

08 JANVIER 2009

Midi madagasikara

N°.7727 du jeudi 8 janvier 2009

Les partis politiques réticents

Fusion. Les partis qui ont positivement répondu à l'appel du président de la République sont réticents quant à la réalisation de la fusion recommandée par la future loi les partis.

« Samy maka ho azy ». 21 jours après la première rencontre des dirigeants politiques avec le président de la République à lavoloha, aucun sérieux regroupement des partis politiques ne se profile à l'horizon. Or, la future loi sur les partis qui entrera en vigueur à partir du 15 janvier prochain recommande ce regroupement, condition sine qua non d'accès au financement octroyé par l'Etat. C'est le (Samy maka ho azy » (chacun pour soi) que l'on constate actuellement au niveau des partis politiques qui ont positivement répondu à l'appel du chef de l'Etat et qui s'estiment être grands, pour ne citer que le Grad Iloafo, le TEZA, le AME et bien sûr le TIM. Bref. des partis qui ont des élus soit au niveau des communes, soit au niveau

du Parlement. Tovonanahary Rabetsitonta a déjà déclaré que le Grad Iloafo, « le deuxième parti fort après le TIM » selon ses propres termes, sera là pour engloutir et non pour être englouti.

Débats. Un autre débat est engagé depuis la prise de décret convoquant le Parlement à une session extraordinaire. Une session extraordinaire au cours de laquelle

les parlementaires seront appelés à examiner et voter un projet de loi constitutionnelle stipulant dans son article 25 que tout candidat aux élections doit être investi ou présenté par un parti politique. A l'Assemblée nationale, c'est l'effervescence. Les 14 députés indépendants qui ont créé leur propre groupe parlementaire se préparent à l'offensive car c'est leur avenir qui sera en jeu après l'adoption

de cette loi sur les partis qui ne sera pas rétroactive certes. Chose curieuse, trois députés indépendants, à savoir Jao Jean, Ratsimbazafy Jacobson et Aurélie Razafinjato, étaient présents le 17 décembre à lavoloha, mais ils n'ont pas réagi par rapport à la disposition du projet qui exclut la candidature des indépendants.

RAJA OFERA Eugène



La fusion des partis, difficile à réaliser.

NOUVEL AN 2009

année de défis

Le président Marc Ravalomanana veut que cette nouvelle année soit celle de démonstration des capacités malgaches. Elle sera plutôt celle des challenges.

Le plus grand défi de Madagascar cette année sera économique. La grande île espère cette année une croissance de 7,5%, un objectif plus qu'ambitieux compte tenu de la récession économique mondiale due à la crise de l'année dernière. En 2008 la croissance a été ramené à

moins de 5% après le vote du projet de loi de fin des rectificatives.. La Grande île pense tourner en sa faveur le ralentissement de l'économie internationale et faire de la crise une opportunité. A condition que l'agriculture, le tourisme, les grands projets miniers et les télécommunications, les secteurs les plus prometteurs apportent les résultats escomptés.

Plus qu'une preuve de capacités, l'accueil par la Grande île du Sommet de l'Union africaine en juillet est un vrai défi, une première dans les annales diplomatiques malgaches. Elle compte sur le sommet pour asseoir une bonne fois pour toute sa notoriété dans le concert des nations africaines. De la réussite de ce rendez-vous continental dépendra aussi la visibilité mondiale du pays qui accueillera un an après le Sommet de la Francophonie.

« 2009 sera l'année de démonstration de nos capacités en matière d'Etat de droit, de respect de la loi et de la bonne gouvernance », assène le président Marc Ravalomanana quand les forces armées lui ont présenté leurs vœux. Pour l'heure, c'est plutôt l'opposition, avec à sa tête le Maire Andry Rajoelina, qui lui lance ce défi. Le camp du pouvoir se déclare prêt: « *NOLfs ne reculerons pas devant les actes de provocation* », indique le chef de l'Etat.

Pauvreté

En tout cas, l'année promet d'être pleine de surprises concernant les relations entre l'Etat, la commune urbaine d'Antananarivo et les opposants en général, dont le cheval de bataille pour 2009 est la « *lutte pour la démocratie et la liberté sous toutes ses formes* ».

Le défi sera surtout d'ordre politique. Madagascar s'apprête pour la première fois depuis son indépendance à remettre de l'ordre dans sa vie politique, où chacun fait à peu près ce qu'il veut. Finies les candidatures indépendantes et spontanées, finis aussi les partis fantômes. Désormais, les deux ou trois grandes formations restantes bénéficieront du financement de l'Etat. Là, le président de la République relève un grand challenge

et confirme son pouvoir



Le président Marc Ravalomanana doit allier défis et démonstration en 2009.

en retouchant une seconde fois la Constitution depuis le début de son second mandat.

Enfin, le chef de l'Etat a reconnu le défi qui attend encore le pays dans le domaine social. « *Il est temps que nous prenons en charge les populations vulnérables car beaucoup reste à faire* », indique-t-il lors de sa dernière tournée régionale dans le Sud-est de l'île. L'éducation, la santé, la justice, les infrastructures sont autant de plaies qui minent encore le vrai décollage, le fameux « *take off* » du développement de Madagascar, dont les fruits de la croissance économique ont

du mal à faire baisser de manière sensible le taux de la pauvreté.

• Mamelaso
Ramiarinariv
o

L'HEBDO
de madagascar

Un cinq étoiles Sheraton à Ivato

L'hôtel qui accueillera le sommet de l'Union africaine portera l'enseigne Sheraton. Le recrutement de son futur personnel débute dans les régions.

CE sera l'établissement hôtelier de référence à Madagascar.

L'hôtel cinq étoiles d'Ivato destiné à accueillir le sommet de l'Union africaine portera l'enseigne Sheraton. C'est le nom *dune* chaîne hôtelière de luxe qui appartient à un groupe américain et est présente dans plus de 70 pays.

« Sheraton a été sélectionné à la suite d'un appel à manifestations d'intérêt. Nous sommes en train d'élaborer le contrat qui se fera sous forme de gérance commerciale dans les autres hôtels d'Etat », explique Harison Randriarimanana, ministre de l'Environnement, des forêts et du tourisme.

Le Sheraton d'Ivato sera le troisième hôtel classé cinq étoiles à Madagascar. Il comportera 262 chambres avec deux suites présidentielles et un parking pour 130 voitures. Bâti sur une *Les travaux de finition en cours au nouveau complexe hôtelier.* superficie de 27 000 m² et ayant 24 étages, ce sera le plus grand établissement hôtelier de Madagascar en terme d'envergure. A titre de comparaison, le Carlton Madagascar a 15 étages.

Appel à candidatures

Côté investissement, l'infrastructure a coûté 50 millions de dollars. Selon le dernier bilan de l'entreprise chinoise qui effectue les travaux, le bâtiment sera prêt pour accueillir le sommet



Les travaux de finition en cours au nouveau complexe hôtelier

en juillet.

Le recrutement des futurs employés de l'établissement débute déjà dans plusieurs régions. Conduit par un comité spécial présidé par le secrétaire général de la présidence, il se fait en partenariat avec le futur gestionnaire. Celui-ci se chargera surtout d'adapter aux normes internationales la formation à dispenser au futur personnel de l'hôtel. Le comité a lancé une

campagne nationale et un appel à candidatures a été diffusé en boucle sur la chaîne nationale. L'équipe de recrutement sillonne ensuite chaque région pour étudier les dossiers des postulants. Ainsi, si hier elle a été à Toliara, elle sera à Antananarivo le 13 janvier. Les personnes sélectionnées suivront une formation à l'Institut national du tourisme et de l'hôtellerie.

L'enseigne Sheraton

appartient au groupe américain Starwood et est classée dans la catégorie des grands noms des établissements de luxe. Il existe plus de 406 hôtels Sheraton dans le monde, principalement dans les grandes villes célèbres. Parmi les plus connus figurent celui de Roissy en France, ou de Phoenix aux États-Unis.

Mahefa Rakotomalala

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET D'ANALYSE

L'Express

DE MADAGASCAR

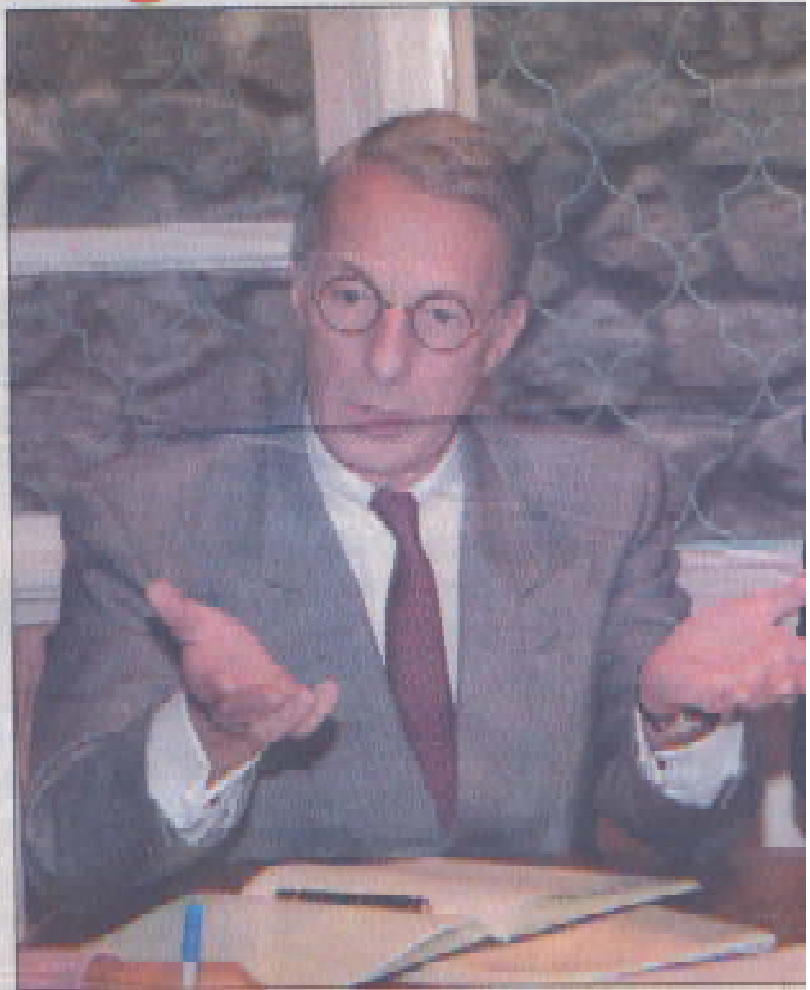
VENDREDI 9 JANVIER 2009 - N°4204 - PRIX: 400 ARIARY

Pierre Van Den Bogaerde

« L'achat
de Force

One doit
respecter

la procédure »



Le représentant du Fonds monétaire International à Madagascar.

Le Fonds monétaire international n'a aucune opinion sur l'opportunité ou non de l'achat de l'avion présidentiel. Son seul souci est de savoir si, l'achat a suivi la procédure prévue par la loi. . PAGE 6

9 JANVIER 2009

Pierre Van Den Bogaerde

« L'achat de Force One doit respecter la procédure »

Le Fonds monétaire international n'a aucune opinion sur l'opportunité ou non de l'achat de l'avion présidentiel. Son seul souci est de savoir si l'achat a suivi la procédure prévue par la loi.

• **Le Fonds monétaire international (FMI) réclame des explications sur l'achat du nouvel avion présidentiel, qu'en est-il exactement ?**

- D'abord, je dois préciser que le FMI n'a aucune opinion sur l'opportunité ou non de l'achat de cet avion. Pour nous, c'est un investissement comme un autre, effectué par l'État malgache, au même titre que l'extension du port de Toamasina, par exemple. Notre souci est de savoir si un tel achat, vu son importance, a suivi la procédure prévue par la loi malgache qui est bien faite. Nous avons donc demandé des explications au gouvernement, pour savoir si le texte budgétaire a été respecté à la lettre, ainsi que les dispositifs prévus par le code des marchés publics. La demande du FMI entre dans le cadre d'un grand chantier que cette institution, avec l'ensemble des autres partenaires, entame. Il s'agit de l'amélioration de toute la chaîne d'engagement de dépenses.

• **Et si par exemple, le code des marchés publics n'a pas été respecté ?**

- Nous allons demander à ce qu'il soit respecté. Le code des marchés publics prévoit plusieurs cas d'exception. Si la procédure n'a pas été suivie, il faudra donc que le gouvernement justifie le fait que l'achat de l'avion entre effectivement dans la catégorie des exceptions.

• **Ce qui est gênant, c'est que même l'origine du fonds reste floue. Pouvez-vous éclairer l'opinion à ce sujet ?**

- Le gouvernement a probablement fait des réaffectations de crédit pour acheter cet appareil. C'est l'un des points sur lesquels nous attendons des explications, car il y a également une procédure à suivre pour un tel recours. Une réaffectation de crédit est l'utilisation d'une ligne de crédit votée mais pas engagée dans le budget précédent. Lorsqu'un ministère, par exemple, n'a utilisé que la moitié du crédit prévu pour l'achat de fournitures de bureau.

• **Et que se passera-t-il si la procédure n'a pas été suivie non plus dans ce domaine ?**

- Dans le cycle budgétaire, il existe ce qu'on appelle une période complémentaire après la fin de l'exercice. Si ma mémoire est bonne, cette période complémentaire va jusqu'au 15 février pour Madagascar. Il est donc encore possible de faire des régularisations si cela est nécessaire. Ceci dit, si des irrégularités sont constatées, ce sera un précédent dont l'impact devra être étudié.

• **Madagascar, dans sa situation peut-il se permettre d'acquérir un avion de luxe qui coûte 60 millions de dollars ?**

- Encore une fois, je répète que c'est un choix qui revient au gouvernement et dans lequel le FMI comme le reste des bailleurs de fonds, n'a aucun droit de regard. Le débat dans ce domaine doit se faire entre la population ou ses représentants, c'est-à-dire les députés, et les dirigeants. Était-il indispensable d'acquérir un avion plutôt que de voyager sur des vols réguliers ? Est-il vraiment dans l'intérêt du pays que le président voyage dans plusieurs contrées ? Ce sont des questions qui doivent être débattues entre la population et le gouvernement.

• **Au-delà de tout aspect technique, le FMI qui aide financièrement Madagascar n'a-t-il pas son opinion sur une telle dépense ?**

- Ce que nous regardons, ce sont les incidences sur les réalisations du pays, par rapport aux objectifs du Madagascar action plan qui ont été inspirés des objectifs du millénaire. Cela concerne plusieurs domaines comme le taux de vaccination, le taux de mortalité, la santé ou l'éducation. Le gouvernement dans ses priorités a-t-il mis suffisamment de moyens financiers à la disposition de ces secteurs par rapport aux objectifs ? Ce sera par rapport à ces critères que nous allons mesurer la performance du pays.

Propos recueillis par Mahefa Rakotomalala Date : 09-01-2009

Source :

<http://www.lexpressmada.com/index.php/photos/photos/index.php?p=display&id=23656>



NWWW.midi-medegeelka'l'e.mg

Midi Madagasikara no. 7728 du vendredi 9 janvier 2009

Portrait

Bezara Manassé Rakotonirina Gervais

Deux hommes discrets mais efficaces

Ils ont tous les deux atteint la cinquantaine et ont été récemment nommés ministres. Ils, ce sont Bezara Manassé ministre de la Décentralisation rattaché à la Présidence et Rakotonirina Gervais ministre de l'Intérieur. Point commun, deux hommes discrets mais efficaces.

Le nouveau ministre de la Décentralisation, Bezara Manassé est de nature modeste, réservé, avare en paroles mais doté d'une grande callacité-

d'écoute. Il est d'une apparence fragile mais est un travailleur redoutable. Sa mère, une institutrice retraitée, est issue d'une grande famille de la région Atsinanana et a été "éducatrice de la majorité des cadres du grand port de l'Est. Le jeune ministre a été élevé par une famille tananarienne et a passé une grande

partie de sa vie en Europe. Pour son cursus universitaire, il a son doctorat ès sciences algèbre appliquée. Il est aussi, Maître de conférence à l'université de Toamasina, marié, père de deux garçons. L'épouse de Bezara Manassé est également diplômée en mathématiques supérieures.

Proviseur du lycée de Toamasina, Yvonne Ranorovelo Bezara est actuellement député de Toamasina. Dans sa vie privé-e, te math-ématicien est passionné d'informatique. Lire la bible fait partie aussi de ses centres d'intérêt. Ses plats préférés sont le poulet rôti et les grillades en général. Et à ses moments de détente, il aime conduire une voiture dans un lieu tranquille. Juriste de formation, Rakotonirina Gervais est sorti de l'Ecole Nationale d'Adminis-



Bezara Manassé.



Rakotonirina Gervais.

tration de Madagascar (ENAM), section administrateur civil, en 1992. Il est également titulaire d'un certificat de spécialité de l'institut international d'administration publique, sur le thème "Libertés publiques et sécurité intérieure". Marié, père de deux enfants, un garçon et une fille. l'administrateur civil qu'il est, a occupé plusieurs postes de responsabilité presque tous au sein du ministère de l'Intérieur. Comme directeur des Affaires administratives

et financières, directeur d'appui aux structures administratives territoriales, DG de l'administration du territoire. Il a été Secrétaire Général de ce département avant sa nomination. Un poste qu'il a occupé des années durant. Discret mais efficace, cet ancien numéro 2 du ministère de l'Intérieur, pilote actuellement ce département. Maîtrisant parfaitement les arcanes de l'administration.

**Recueillis par
Dominique Ramiandrisoa**

LE QUOTIDIEN

09 janvier 2009

POLITIQUE

Grand-messe d'lavoloha Jour J

Jour J pour la grand-messe d'lavoloha. A l'occasion du nouvel an ("Asaramanitra"), les représentants des différentes composantes de la société malgache (membres du gouvernement, autorités régionales, responsables des services techniques déconcentrés, hommes d'Eglise, membres de la société civile, opérateurs économiques ...) se donneront rendez-vous au Palais d'Etat pour présenter les meilleurs voeux au Président de la République

qui est le Raïamandreny de la Nation.

La cérémonie d'aujourd'hui est spécialement consacrée aux Malgaches. La grande famille de la communauté internationale (pays amis, partenaires techniques et financiers) sera conviée prochainement pour les présentations de-s voeux.

La cérémonie d'aujourd'hui sera également marquée par le message tant attendu du Président Marc Ravalomanana à la nation.



Le Palais d'Etat d'Iavoloha à l'heure de l'Asaramanitra

09 JANVIER 2009

Midi Madagasikara no. 7728 du vendredi 9 janvier 2009

Politique

Culte œcuménique d'Ambohitovovo

L'Etat interdit, la CUA tempère

Endroit clos. L'Etat, par le biais du préfet de Police Edmond Rakotomavo qui a tenu hier une conférence de presse conjointe avec le chef de région d'Analamanga et les responsables de l'OMC Règ. a annoncé sa décision. « L'Etat n'est pas là pour interdire un culte, mais organiser ce culte en plein air en cette période où les forces de l'ordre se mettent à la recherche des détenus dangereux en cavale comporte des risques. », a argué le Préfet de Police. « C'est pourquoi nous avons proposé à la CUA d'organiser ce culte dans un endroit clos comme le Palais des Sports ou le Gymnase couvert de

Mahamasina, ou, pourquoi pas, dans un temple », a-t-il enchaîné. Bref, le premier responsable du maintien de l'ordre dans la Capitale a évoqué hier comme circonstance exceptionnelle les évactions dans certaines prisons de l'île. Le maire Andry Rajoelina n'a pas tardé à réagir par rapport à cette décision du Préfet de police. Il a annoncé, hier, dans l'après-midi que le culte œcuménique en question aura bel et bien lieu, dimanche prochain. Seulement on a décidé d'organiser ce culte au gymnase couvert de Mahamasina. 4 jours. Quoi qu'il en soit, malgré cette concession du

maire Andry Rajoelina, son ultimatum reste maintenu. A propos justement de cet ultimatum qui expirera le 13 janvier prochain, le pouvoir central a encore 4 jours pour donner suite aux revendications formulées par le maire,

Marc Ravalomanana pourrait solliciter une rencontre avec le maire Andry Rajoelina. Une mesure que le Chef de l'Etat a déjà prise auparavant lorsqu'il a constaté que le blocage par le Trésor de l'argent de la CUA

d'Ambohitsorohitra a fait appel à la médiation de Norbert Lala Ratsirahonana. La rencontre a eu lieu à Ambohitsorohitra en présence de l'ancien ambassadeur itinérant et de Rajemison Rakotomahato. Trois mois après, on se retrouve devant le même problème qui appelle la même solution. Avant-hier à Toamasina, le Président Marc Ravalomanana a insisté sur la nécessité d'un dialogue en pareille circonstance. Cette deuxième rencontre aura-t-elle lieu? Apparemment, elle n'arrangera pas ces politiciens qui se trouvent derrière Andry TGV.

RAJAOFERA Eugène

L'espace ouvert d'Ambohitovovo est interdit au culte œcuménique programmé ce dimanche par la CUA.

dont l'ouverture de Viva TV et des autres stations de Télé ou radios fermées par l'Etat, ainsi que l'accès de toutes les tendances politiques aux médias publics. Du côté de la mairie, on laisse entendre depuis hier que le Président

et le retrait de la CUA de la gestion de la SAMVA, une société en charge du ramassage d'ordures et de l'assainissement de la ville d'Antananarivo, ont envenimé la tension politique dans la Capitale. Le locataire

La Vérité

Lundi 12 janvier 2009

Ministère de la Défense nationale **Bientôt un**

« Livre blanc »

Le ministre de la Défense nationale, Mme Cécile Manoroahanta Dominique a profité de la cérémonie de présentation de vœux, samedi dernier au Cernes Soanierana, pour annoncer officiellement la parution du « *Livre blanc* » dès cette année. La politique générale de la défense et de la sécurité ainsi que les nouvelles structures et les nouvelles orientations seront cochées dans cette publication. « *2009 sera une année de défi* », a promis le patron de la Défense tout en félicitant ses collaborateurs pour les efforts qu'ils ont fournis durant l'année passée.

Quant au secrétaire général du ministère et non moins porte-parole de l'ensemble du personnel de ce département, il a tenu à rappeler que l'armée a pour principale mission « *de défendre les valeurs républicaines et la démocratie* ». Une manière de dire que les hommes en uniforme ne sont pas là pour protéger une personne, encore moins des politiciens, mais, la Nation toute entière et les Institutions. Autrement dit, l'armée ne sera pas utilisée à des fins personnelles, mais dans l'intérêt général. Le message du n°4 du département de la Défense a été bien accueilli par des centaines d'officiers supérieurs présents dans la salle. Un cocktail d'amitié a clôturé la rencontre de samedi dernier.

**A.
M**

Tribune

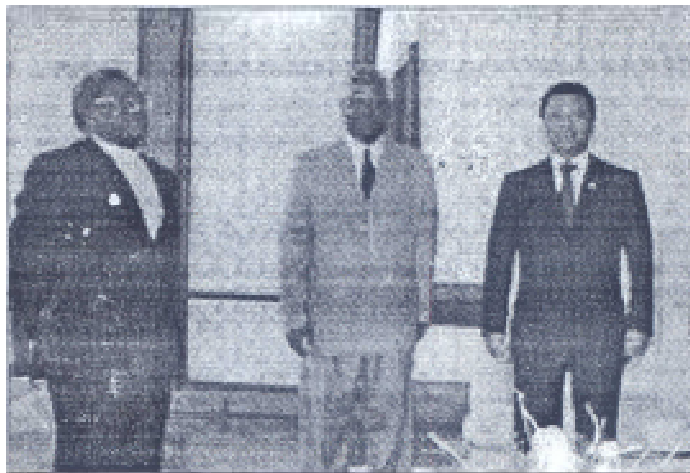
Le **FFKM** à lavoloha

Echanges de **points de vue**

Politique

Mardi 13 janvier 2009

Pour le président de la République Marc Ravalomanana, il importe que le . « *FFKM puisse être au fait des politiques et programmes de l'Etat* » afin de soutenir les actions de sensibilisation de la population à fournir davantage d'efforts pour la production. Il a reçu les quatre Chefs d'Eglise du FFKM, les Pasteurs Rasendrasahina lala et Rakoto Endor Modeste, Mgr Odon Marie Arsène Razanakolona et Mgr Ranarivelo Samoela Jaona, au cours d'un déjeuner, hier au palais d'Etat d'Iavoloha. Une rencontre qui intervient traditionnelle-



➤ Une rencontre entre «*Raiamandreny*» et «*Zanaka*». ment entre «*Raiamandreny*» selon le chef de l'Etat, aura et «*Zanaka* » en cette permis aux deux parties de période de l'année, et qui, discuter et d'échanger des

points de vue dans le cadre de la collaboration et du partenariat à établir pour la réalisation des défis de cette nouvelle année.

Manjakahery Tsiresena





Midi Madagasikara no. 7731 du mardi 13 janvier 2009

Loi sur les partis

LES EXILES POLITIQUES

Les « *indépendants* » ne sont pas les seuls qui auront certainement du mal à digérer la future loi sur les partis politiques. Car l'article 16 de cette loi qui ambitionne de « professionnaliser la politique » stipule : « *Les membres dirigeants d'un parti politique doivent résider dans le ressort territorial de l'organe auquel il appartient* ». » Autrement dit, un membre d'un organe central ou national, du genre bureau politique ou comité directeur national, doit résider dans le territoire national. Ou encore, un membre dirigeant d'un organe régional d'un parti, du genre RégTIM, doit résider dans la région à laquelle appartient l'organe en question. Cette disposition de l'article 16 de la future loi sur les partis exclut d'office la participation des exilés politiques au sein des organes dirigeants d'un parti. Le cas Pierrot Rajaonarivelo, celui qui a récemment annoncé son retour à la tête de l'AREMA, en constituera certainement un exemple à polémiques. En tout cas, l'AREMA dispose d'un délai de 12 mois à partir de la date de promulgation de cette loi sur les partis pour constituer un nouveau comité directeur national (CDN) où tous les membres résident dans le territoire national.

Par ailleurs, l'exposé des motifs de la 101 constitutionnelle modifiant les dispositions de l'article 15 de la Constitution souligne que la professionnalisation de la politique étant de mise, l'exercice d'activités politiques sera réservé aux seuls partis politiques légalement constitués. L'appartenance à un parti politique et l'investiture par ce dernier constitueront ainsi deux conditions sine qua non de l'acceptation de toute candidature aux élections. Les dispositions de l'article 46 de l'actuelle Constitution restent cependant inchangées.

RAJAOFERA Eugène

A L'HÔPITAL DE BEFELATANANA

Marc Ravalomanana répond à l'ultimatum de Andry TGV

Au chevet hier des patients de l'hôpital de Befelatanana, le président de la Marc Ravalomanana a saisi l'occasion pour livrer ses points de vue sur les événements plus ou moins brûlants qui font l'actualité politique de l'heure. De l'ultimatum lancé par le maire de la capitale, Andry Rajoelina, au projet de loi sur les partis politiques en passant par l'autre loi alJlemlant l'article 15 de la Constitution, il a, à son tour, lancé une ferme mise en garde contre tous les esprits malintentionnés visant à semer le désarroi au sein de l'opinion.

Dans son discours à la nation, lors de la présentation de vœux des corps constitués de l'Etat, Marc Ravalomanana a annoncé que l'amélioration des conditions de vie de la population constitue une préoccupation prioritaire de

l'Etat pour cette année, un véritable défi au même titre que le renforcement des actions du gouvernement dans les autres domaines des affaires nationales. Aussi, cette visite effectuée auprès des malades de l'hôpital de Befelatanana s'inscrit-elle dans la mise en œuvre de ce défi.

A l'occasion de cette visite, le président a été accompagné, outre son épouse Lalao Ravalomanana, des ministres Paul Richard Ralainirina et Marie Perline Rahantanirina (Santé) ainsi que Roland Randriamampionona (Travaux publics). La présence de ce dernier tient visiblement au fait que les infrastructures du centre hospitalier de Befelatanana nécessitent d'importants travaux de réhabilitation.

L'occasion de cette visite a été en effet mise à profit par la délégation présidentielle pour s'enquérir également de l'état des lieux en ce qui concerne les différents bâtiments du cclitre ... Aussitôt après, Marc Rava:omanana a ordonné au ministre des Travaux publics de mobiliser des techniciens afin de réhabiliter l'ancien bâtiment du service ORL, inutilisé depuis plus d'une

dizaine d'années et, par ailleurs, du tronçon de route menant vers le service de neurologie de l'hôpital.

Pour une société paisible

En répondant donc à l'ultimatum du maire, le président s'est de nouveau posé en «raia-mandreny» malgré la dureté de certains de ses propos.

Il aurait eu une ferme intention de discuter (ou de dialoguer) avec Andry Rajoelina, vendredi, mais ce dernier a plutôt boudé l'invitation qui lui a été adressée. Un comportement sinon une attitude: plus que regrettable selon Marc Ravalomanana qui a toutefois suggéré que les politiques qui «entourent» actuellement le maire devraient l'orienter vers une autre voie, celle de la raison en privilégiant l'importance des relations entre parents et enfants, «car, en tant que président de la République et père de la nation, j'estime qu'il est du devoir et de l'obligation des enfants de respecter la sagesse traditionnelle. Pour ma part, j'ai la conscience tranquille ... Je reconnais que nous avons

besoin d'une société paisible et d'un environnement stable. Aussi, les personnes malintentionnées ne devraient-elles pas obliger l'Etat à prendre des mesures qui pourraient nuire à leurs intérêts ... Aucun Etat au monde ne se plie aux intimidations d'une seule personne ... ».

Néanmoins, on peut effectivement s'interroger, d'après ces insinuations de Marc Ravalomanana, sur les visées de ces politiques qui ont pris le TGV en marche.

D'aucuns savent que parmi ces politiques, beaucoup ont déjà fait leur temps et donc avertis des éventuels enjeux de toutes les opportunités qui se présentent pour servir leurs intérêts.

Andry Rajoelina et son entourage direct ne devraient pas, en tout cas, s'en remettre à des décisions impulsives qui risqueraient encore d'envenimer ses relations avec le pouvoir mais surtout de compromettre la confiance que lui vient de témoigner la population, lors du culte de dimanche dernier pour porter en prières les projets de la commune et pour la nation toute entière.

Miadana Andriamaro

ETAT-ANDRY TGV Le bras de fer se durcit

Les différends opposant le patron de Viva aux autorités viennent de connaître une évolution. Le président de la République s'implique dans la crise concernant la réouverture de la chaîne télévisée Viva. Hier, à Befelatanana, les propos de Marc Ravalomanana au sujet du maire de la CUA ont pu être interprétés comme étant la réponse officielle du régime à l'ultimatum lancé par Andry Rajoelina.

Ainsi, Marc Ravalomanana vient d'opposer une fin de non recevoir au maire de la CUA. La charge virulente qu'il a dirigée contre Andry Rajoelina sonne également comme une mise en garde concernant toute dérive possible de la part de ce dernier.

Inattendu, Ce déploiement de force du pouvoir a dû forcément désorganiser la stratégie envisagée par le maire et ses collaborateurs au point de décaler pour ce jour la conférence de presse

qu'ils ont programmée hier. En tout cas, le maire, devait sans doute se trouver dans l'embarras pour n'avoir pas réagi d'une manière ou d'une autre, à l'attaque verbale du président et encore moins le jour de l'expiration de son ultimatum. Il n'est pas impossible que la réunion qui a duré pendant toute la journée d'hier et ayant réuni le maire avec ses principaux collaborateurs ne soit une parade à la situation face à laquelle Andry

Rajoelina s'est trouvé.

ForCé est de constater que le patron de Viva a entraîné la CUA dans son sillage. En effet, les autorités de la commune donnent l'impression de s'impliquer corps et âme dans les différends qui opposent Viva à son autorité de tutelle, à savoir le ministère des Télécommunications, des postes et de la communication.

Mialivololona

14 / 01 / 09'

LE QUOTIDIEN

"On ne lance pas un ultimatum à l'Etat" dixit le Président Marc Ravalomanana

Répondant aux questions des membres de la presse à l'issue de sa visite du centre hospitalier universitaire de Befelatailana; le Président Ravalomanana s'est exprimé sur les affaires nationales, notamment concernant l'ultimatum adressé à l'Etat lancé par le Maire de la capitale Andry Rajoelina et qui a expiré hier. L'occasion pour le Chef de l'Etat de préciser "qu'aucun Etat au monde ne se plie aux intimidations d'une seule versante".

qu' "on ne lance pas un ultimatum à l'Etat". C'est, explique le Chef de l'Etat, le modus operandi des terroristes prêts à prendre des otages.

Et le Président Marc Ravalomanana de poursuivre que "nous avons besoin d'une société paisible et d'un environnement stable, aussi, les personnes malintentionnées ne devraient pas obliger l'Etat à prendre les mesures qui pourraient nuire à son intérêt' .. ' , .

Recueillis Dai Ndrasana



"Il n'y a pas d'Etat dans un Etat" a indiqué clairement hier le Président Marc Ravalomanana

MERCREDI 14 JANVIER 2009

FJKM • « Sampana Tanora Kristianina »

Manifestation dans toute l'île pour le 35e anniversaire

Par Ax's

Le « Sampana Tanora Kristianina » (STK) au sein de la FJKM de tout Madagascar célèbre cette année la 35e année de son existence. D'après des statistiques menées en janvier 2008, le nombre des STK issus de 5790 FJKM est près de 174 516.

Il s'agit en effet d'une branche réservée aux jeunes pratiquants de la FJKM ayant pour objectif de partager les paroles divines et aussi de leur apprendre à mener une vie en société. Plusieurs manifestations sont au menu de cette célébration, tant sur le plan culturel que sportif. Outre ces activités, les comités organisateurs entendent mettre en place des centres d'échanges, ceci afin que tous les STK de tout Madagascar puissent se joindre entre eux et de partager leur savoir et de s'échanger des nouvelles partout dans l'île, voir même avec ceux de l'étranger. Ainsi, des cybercafés seront installés dans des synodes partout dans l'île, et à peu près 37 y seront implantés. Pour débiter en fanfare cette manifestation, un grand culte se tiendra à la FJKM Cathédrale Anakakely ce samedi 17 à partir de 9h 30. A cette occasion des Chorales de quelques temples vont y donner des prestations de chants sacrés à l'instar des chorales d'Anakakely, Analamahitsy, Tranovato Faravohitra, Ankadindramamy, BAREA, AMA, Atsimon'i Mahamasina.

Pour les activités sportives et culturelles, elles débiteront en mars avec les séries d'éliminatoires au niveau des synodes, si les finales du 8 septembre se tiendront dans la capitale. A cela s'ajoute, le grand carnaval offert par les organisateurs pour marquer cette célébration, ce outre les Hymnes et les logos pour cette 35e anniversaire.

Un autre grand culte est encore prévu vers le milieu du mois de septembre, avant celui qui clôturera en apothéose la commémoration.

Source : <http://www.madagascar-tribune.com/Manifestation-dans-toute-l-ile,10751.html>

MIDI MADAGASIKARA

14 Janvier 2009

Politique

Midi Madagasikara no. 11

Je m'en lave les mains

Président Ravalomanana.

Face à l'ultimatum lancé par Andry Rajoelina qui a pris fin hier soir, le président de la République a riposté par une sévère mise en garde.

Dinosaures. Le président Ravalomanana considère l'ultimatum lancé par Andry Rajoelina, comme une « prise d'otage ». « Il doit aller jusqu'au bout et assumer ses actes » a-t-il indiqué. Avant de marteler que « je n'accepterai jamais l'existence d'un Etat dans l'Etat malagas y ». Grosso modo, il a lancé une sévère mise en garde contre le maire de la ville des Mille. C'était hier lors d'une visite inopinée effectuée par le couple présidentiel à l'hôpital de Befelatanana. Et d'expliquer qu'« Andry Rajoelina a été

invité à la cérémonie de présentation de vœux qui s'est déroulée vendredi dernier à lavoloha mais il a décidé de ne pas venir ». « Il devrait corriger ses propos et son comportement », a-t-il proposé. Par ailleurs, il s'est adressé aux « dinosaures politiques » en indiquant qu'« ils doivent mesurer leur force avant d'agir ». Et de continuer que « les actions politiques devraient se conformer aux politiques de développement ». En outre, il a profité de l'occasion pour rappeler que « le président de la République dispose des pleins pouvoirs en tant que Raïamandreny ».

Déclaration. Continuant sur sa lancée, il a justifié le projet de réforme de l'article 15 de la Constitution, adopté hier à la Chambre basse, en expliquant que « c'est tout à fait légal ». A noter que l'ultimatum lancé par Andry Rajoelina a pris fin hier soir. Tous les regards se tournent donc vers Mahamasina. Là où le pre-

mier magistrat de la ville des Mille fera une « déclaration politique » ce jour. Pour revenir à cette visite du couple présidentiel à l'hôpital Befelatanana, il convient de noter que le président Marc Ravalomanana a promis la réhabilitation dans l'immé-

diat du bâtiment prévu pour le service SIDA et de la route reliant les différents bâtiments dans cet hôpital. Trois services ont été visités, entre autres, le service d'urgence, celui de la kéanimation, et de la Maladie contagieuse. En effet, le couple présiden-

tiel a pu constater de visu les difficultés subies par les malades et le personnel de ce centre hospitalier. Notamment, le manque de matériels et d'infrastructures sanitaires.

Davis R



Le couple présidentiel, hier, devant aux enfants dans les hôpitaux.

MERCREDI 14 JANVIER 2009

Toamasina

Mutinerie à la prison

par Gilbert R.



Les prisonniers rassemblés dans la cour.

Vers 10 h, hier mardi 13 janvier 2009, la prison d'Ambalatavoahangy, dans Toamasina-ville, ainsi que les quartiers environnants de Tanambao étaient en grand émoi. Un groupe de prisonniers s'est révolté, effectuant une sortie massive dans la cour intérieure de la prison et en braillant à tue-tête. De cette cohue braillarde, raconte le chef d'établissement, on a entendu se lever distinctement la voix de Zakahely Boniface donnant des directives à ses congénères sur ce qu'il fallait faire et incitant les autres prisonniers à se joindre à leur groupe. Puis une pluie de pierres s'est abattue sur les agents pénitentiaires obligés de se mettre à l'abri. L'infirmerie a été ensuite incendiée, suivie de 4 autres chambres, notamment la chambre des mineurs, la chambre 12, 19 où était détenu Zakahely ainsi que la chambre 17.

Au parquet



Zakahely Boniface lors de son transfert vers un autre lieu de détention.

Prévenu par le chef d'établissement, Josoa Christophe, l'EMO-REG est arrivé dare-dare. La prison a été rapidement encerclée par les gendarmes, les militaires et des policiers en armes. Les chefs et toute une cohorte d'éléments sont entrés dans la prison, suivis des autorités régionales et locales, ainsi que par les journalistes. Le DG de l'Administration Pénitentiaire nationale, Brillant de l'Or, présent à Toamasina pour une mission particulière, était également de la partie. Après trois tirs de semonce en l'air, les révoltés, dont 2 détenus vazaha, ont été invités à s'asseoir par terre. Les meneurs identifiés ont été spécialement invités à s'allonger, face contre terre.

Les menottes leur seront passées un à un dans cette position. Zakahely a été déjà directement déféré au parquet. Une voix, parmi les présumés meneurs étendus par terre, s'est levée pour dire à l'ensemble des autorités : « La liberté de Zakahely Boniface contre le rétablissement de l'ordre ! »

Rongony



Deux détenus étrangers faisant partie des mutins.

La prison d'Ambalatavoahangy compte 875 détenus. Selon le procureur de la République, Razafindrakoto Solohery, les prisonniers devront être transférés provisoirement dans un autre emplacement avant que les chambres incendiées et les portes détruites soient réparées. Les 22 meneurs ont été transférés directement à Tsiafahy, parait-il. Signalons aussi que l'incendie des grabats des détenus a répandu une suffocante odeur de « rongony » brûlé, preuve que certains détenus avaient encore le loisir de se livrer au trafic de cette drogue à partir de la prison. Signalons, enfin, qu'aucun détenu n'a pu prendre la poudre d'escampette.

Source : <http://www.madagascar-tribune.com/Mutinerie-a-la-prison,10764.html>

MERCREDI 14 JANVIER 2009

Partis Politiques

La loi est adoptée avec huit amendements

Par Manjaka Hery

Le projet de loi n°002/2009 relative aux partis politiques a été adopté au niveau de l'Assemblée nationale, hier après midi. 118 députés sur 120 présents l'ont adopté. Sa procédure d'adoption a été plus longue que celle de l'amendement à l'article 15 de la constitution. Il a fallu deux heures aux députés pour adopter le projet de loi. La séance a commencé vers 16 heures pour se terminer vers 18 heures. La commission « gouvernance responsable » a apporté 8 amendements au projet de texte original. Les 8 amendements ont tous été adoptés par les députés, avec 118 députés pour les amendements et 2 contre. Les amendements concernent les articles 7, 13, 15, 18, 24, 27, 30, et 40. Lors des débats, il y a plus d'intervenants que lors de l'adoption de l'amendement à l'article 15 de la constitution. 16 députés ont demandé de prendre la parole lors de la séance cet après-midi. Alors que pour la matinée, il n'y a eu que 4 députés qui ont voulu prendre la parole lors de l'adoption des amendements à l'article 15 de la constitution. Mais la majorité des députés n'ont pris la parole que pour défendre la nécessité de l'adoption de ladite loi. Ainsi, l'Assemblée nationale a terminé les travaux qui lui sont imposés par la loi. La balle est maintenant transmise entre les mains des sénateurs.

Source : <http://www.madagascar-tribune.com/La-loi-est-adoptee-avec-huit,10748.html>

La loi constitutionnelle adoptée au Sénat Désormais, tout candidat aux élections doit être proposé par un parti politique

32 Sénateurs sur 33 ont adopté hier en séance plénière le projet de loi constitutionnelle n° n °002/2009 du 05 janvier modifiant les dispositions de l'article 15 de la Constitution. Ainsi, le Sénat a emboîté le pas de l'Assemblée Nationale et a décidé que, désormais, tout candidat aux élections à Madagascar doit être proposé par un parti politique.

Le projet de loi a fait l'objet d'un débat très intense en travaux de commission durant lesquels le Ministre de l'Intérieur Gervais Rakotonirina a apporté avec brio les éclaircissements techniques qui s'imposent. Résultat: les Sénateurs ont été convaincus de l'opportunité et de l'utilité de ce texte pour normaliser et professionnaliser un des grands aspects de la pra-



Les sénateurs lors du vote

tique politique (élections) dans un pays démocratique. L'adoption de cette loi constitutionnelle a respecté les lois en vigueur. En effet, une révision de la Constitution doit se faire soit par voie référendaire soit par voie

parlementaire.

Les Sénateurs se pencheront ce jour à l'examen du projet de loi n °002/2009 du 05 janvier 2009 relative aux partis politiques.

Ndrasana

Regroupement par les idées et non par la loi

Il est reproché aux partis politiques malgaches de n'avoir aucune idée précise à proposer en politique. Encore moins d'avoir des idéologies. Voici un extrait d'un tableau de science politique que j'ai conçu. Il permet aux partis politiques, à leurs leaders, membres ou sympathisants et aux électeurs, de prendre position par rapport à une valeur.

Je considère que le débat peut maintenant s'enclencher en lieu et place des "querelles d'hommes". Espérons que ce tableau puisse favoriser le développement politique dans le pays.

Valeurs	Gauche	Droite
Société	Assistance sociale, approche genre.	Monde de la compétition, sélection naturelle.
Economie	Etat régulateur, Etat providence	Lois du marché
Éducation	Démocratique (système de bourse...)	Elitiste
Emploi	Importance du droit du travail, importance des syndicats, existence de minima sociaux.	Loi de l'offre et de la demande. Lutte contre toute politique d'assistance.
Identification	Humaniste	Patriote, nationaliste, communautaire, raciste
Religion	Agnostique, anticlérical, matérialiste	Croyant
Liberté	Liberté égale pour tous, liberté universelle	Liberté maximum pour tous
Droit de l'Homme	Droit de l'homme/pour l'avortement/contre la peine de mort/ Tolère l'homosexualité.	S'adapte à la situation sur le terrain (realpolitik)/ contre l'avortement/Pour la peine de mort/Homophobe.

Propositions, remarques et feedback à toavina2003@yahoo.fr
Toavina Ralambomafay, YLTP



Source : Pour une société civile pluraliste, Agenda 2009, Friedrich-Ebert-Stiftung

ANDRY RAJOELINA

« Ne piétinez pas la démocratie »

C'est la date du 13 janvier que le premier magistrat de la ville a retenue pour une réponse à ses revendications. Le pouvoir central a signifié son refus le jour de l'ultimatum. Hier, Andry Rajoelina a prononcé une déclaration devant la presse à son bureau au stade municipal de Mahamasina. Il était entouré de son staff et de bon nombre de ses conseillers.



Boislotiana associe les auteurs d'ultimatum à des pirates et à des passeurs d'otages.

Ainsi le maire devait faire profil bas, hier, dans le diffusant qui l'oppose à l'exécutif concerné avant tout le réarmement de la station de télévision Viva. Il a pourtant prononcé des paroles qu'il entendait encenser et l'administration campait sur sa position. Lesquelles paroles sont

toutefois pas été mentionnées. Verront-elles jamais le jour ? Hier, le maire de cette ville se tenait en silence alors que la veille encore, date butoir de l'ultimatum, briquets et paroles collaboratives avaient cepté des hommes et des femmes "le-le-le-le". Des indications arrivées de la commune ont annoncé en début de semaine un grand défilé sur les lieux consacrés au anniversaire de la précédente gestion de la CUA, par le FIM. Cette initiative avait perdu sa raison d'être. En tout cas, le patron de Viva n'a pas fait bonne figure hier à Mahamasina. En ne tenant pas parole, il a remis quelque palton que tout le monde même en venant pour le cart de l'apurement. Déjà, au début de cette conférence de presse où qu'il a été précédemment par grand-mère Andry Rajoelina s'est contenté d'une déclaration qui s'est écriée toutefois en défense de la démocratie avant de s'éclipser immédiatement après, de la salle.

Inauguration de la Place de la démocratie

Le maire de la CUA a exposé son credo politique **« NE PIÉTEINER PAS LA DÉMOCRATIE »**. C'est, en substance, le contenu de son

message adressé aux autorités. Une requête visant à plus de liberté d'expression et aucun renouvellement de la police. C'est dans ce cadre que Andry Rajoelina a annoncé l'inauguration de la Place de la démocratie, ce samedi à Antananarivo. Il n'est pas sans rappeler que ce genre d'intervention fait partie des perspectives de la commune qui ne devrait rien que aucune objection de la part de l'administration, sauf en cas de force majeure. Sachant le caractère public d'un tel événement et les raisons liées qui vont entourer le cérémonial d'inauguration tenu port à croire que le maire s'achemine de nouveau vers une interdiction de la part de la prefecture de police d'Antananarivo. C'est sans doute la raison pour laquelle Andry Rajoelina a tenu à souligner le calme qui lui-même et la population tanananarivienne vont observer dans leur quête de **démocratie et de liberté**.

Au final le message dont le patron de Viva s'est servi en cours de ses revendications au moment d'entamer son tour de fer avec le régime se résume à annoncer sous le couvert de la commune urbaine d'Antananarivo.

Mialivo lohna

N

us agissons avec sagesse car la

« Juste- ce se trouve dans le calme et la sérénité. Ce n'est pas un péché que de revendiquer ses droits et ce n'est pas une violence de crier en faveur de la liberté. Andry Rajoelina, dans sa déclaration à la presse, a tenu des propos très mesurés qui tiennent pas à la mesure de la charge virulente du chef de l'Etat, dressée avant-hier contre lui »



Systeme des Nations Unies
à Madagascar

Allocution prononcée par le Dr Xavier Leus, Coordonnateur résident du Système des Nations Unies, à l'occasion de la Cérémonie de présentation de vœux du Corps diplomatique à S.E.M. le Président de la République de Madagascar

Antananarivo, Palais d'Etat d'Iavoloha, le **16 JANVIER 2009**

Excellence Monsieur le Président de la République de Madagascar et Madame Lalao Ravalomanana,
Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, et son épouse,
Monsieur le Président du Sénat et son épouse,
Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale et son épouse,
Monsieur le Président de la Haute Cour Constitutionnelle et son épouse,
Monsieur le Ministre des Affaires étrangères,
Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,
Monsieur le Doyen du Corps Diplomatique,
Mesdames et Messieurs les membres du Corps Diplomatique et Représentants des Partenaires techniques et financiers,
Messieurs les Représentants des Eglises,
Madame le Maire de la Commune de Bongatsara,
Mesdames et Messieurs,
Honorable Assistance,

*Arahaba velon'aina mbola notahian'Andriamanitra ka afaka miara-paly toy izao.
Mirary taom-baovao sambatra ho anao sy ny ankohonan'ao Andriamatoa Filoha.*

Excellence Monsieur le Président de la République de Madagascar
Honorable Assistance,

Pour Madagascar, notre premier vœu est toujours qu'il puisse réaliser dans les meilleures conditions, les engagements et les défis de son plan de développement, le MAP, et prioritairement ceux qui permettent le développement humain, fondement des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et ainsi d'améliorer d'une manière significative les conditions de vie des malgaches et plus particulièrement les couches les plus démunies. L'année 2009 doit ainsi être considérée comme un tournant décisif pour propulser davantage Madagascar sur une orbite de développement.

Nous tenons à louer les initiatives de Madagascar pour l'organisation de la Table ronde qui a favorisé le dialogue avec les partenaires techniques et financiers. La communauté internationale s'est engagée à fournir un appui renforcé pour répondre aux besoins du pays et en même temps à établir un mécanisme de suivi pour mesurer les résultats des actions entreprises. En effet, la mobilisation des ressources et son utilisation efficace aux fins du développement constituent la cheville ouvrière du partenariat mondial pour l'éradication de la pauvreté.

La Conférence de DOHA du 29 novembre au 02 décembre 2008, rappelle par ailleurs notre responsabilité mutuelle pour la relance d'une croissance économique soutenue et la promotion du développement durable.

En effet, l'année 2008 qui vient de s'achever a été caractérisée par une série de crises et de perturbations touchant de nombreux domaines : Les prix, la sécurité alimentaire, les finances, mais également le changement climatique, tous ont bouleversé la donne internationale aussi bien sur le plan économique que sociopolitique. Les relations entre pays membres de l'ONU en sont modifiées au même titre que la géopolitique et la géo stratégie mondiale.

Fort heureusement, jusqu'à ce jour, le pays a réussi à gérer et amoindrir les effets néfastes de ces crises avec l'appui des partenaires internationaux. C'est dans cette dynamique de coopération et de partenariat international que je me permettrai d'emprunter une phrase du Secrétaire General Ban Ki- Moon dans sa vision tendant vers une ONU plus forte pour un monde meilleur.

Je cite :

« *Je ne crois pas aux miracles, mais j'ai foi en la solidarité humaine et en l'application au travail et je crois au progrès réalisé pas à pas* ».

Fin de citation

Il est alors de nos devoirs de renouveler nos engagements et nos promesses, de redoubler nos actions et nos efforts de manière qu'ensemble, nous puissions œuvrer pour atteindre effectivement les OMD, donc, de réduire de manière significative la pauvreté et la faim, permettre à la population et principalement aux enfants et aux femmes d'accéder plus facilement aux services sociaux essentiels comme l'éducation et la santé, de préserver notre environnement et notre cadre de vie.

Notre vœu est d'avoir une paix durable. En effet, il n'y aura pas de développement humain possible, là où il y a l'insécurité. Et ce n'est pas par hasard que l'ONU a fait de cette année 2009 une année internationale de l'apprentissage des droits de l'homme, conditions essentielles de la sécurité, et une année internationale de la réconciliation. Nous souhaitons que Madagascar puisse effectivement le vivre.

Pour Madagascar, l'année 2009 a été officiellement déclarée comme « une année de démonstration, une année des défis ». En d'autres termes, c'est une année où le recul de la pauvreté doit être réel et palpable à travers une forte participation du secteur privé, diversifié, compétitif, sans monopole et sans exclusive pour la réalisation du plein emploi productif et un travail décent pour tous. Que Madagascar puisse avoir un environnement sain et propice aux investissements pour qu'il puisse jouir de son intégration au niveau régional qui le mène vers une meilleure croissance économique.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Honorable Assistance,

La nouvelle approche que Madagascar a choisie doit s'inscrire parfaitement dans une logique de transparence, de respect mutuel, d'un état de droit, de démocratie, autant de facteurs clés qui méritent une attention particulière dans la prise de décision.

Nous avons pu rapporter et communiquer les efforts de Madagascar pour l'atteinte des OMD sur le forum et les assises internationales et nous le ferons encore davantage. Il s'agit des résultats d'une approche et d'une démarche participative intégrant la communauté internationale, la société civile, le secteur privé, et que l'Etat malgache a pu piloter. Nous vous encourageons à poursuivre sur cette voie du dialogue, et appelons également chacun à réfléchir sur ces questions essentielles : quelle est ma responsabilité ? quelle est ma contribution ; quelles sont mes obligations dans cette entreprise pour l'établissement d'un état de droit et le respect mutuel ?

L'appui ne s'arrête pas seulement au niveau du partenariat mondial mais le soutien des membres de la famille s'avère également très important dans la lourde tâche qui nous est confiée. En ce grand jour, nous adressons nos meilleurs vœux, particulièrement à Vous, Madame Lalao Ravalomanana, et aux épouses et conjoints des autorités et de ceux qui occupent des postes de responsabilité. Votre soutien leur a permis de travailler dans une ambiance sereine ayant permis au pays d'avancer. Mais le concept de la famille malgache s'étend jusqu'à une dimension communautaire, et le proverbe le dit bien :

« *Toy ny molo-bilany isika, iray mihodidina ihany* »,

nous vous souhaitons, Excellence Monsieur le Président de la République, le soutien de tous dans le respect de la tradition malgache « le Fihavanana », surtout face aux grands défis de Madagascar pour cette année 2009.

Nous vous encourageons à aller de l'avant pour que la croissance puisse bénéficier à tous notamment aux pauvres.

Nous souhaitons que tous les Malgaches, enfants, jeunes, femmes, hommes, puissent vivre à l'abri du besoin, à l'abri de la peur et dans la dignité et la fierté.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Enga anie ity taona ity mba ho tena taom-pahombiazana ho an'i

Madagasikara ka mba hisy tokoa ny vokatry ary ho tratra ny fanamby apetraka ho fampandrosoana.

Mbola mirary anao sy ny ankohonanao ho salama sy ho ambinina

amin'izay rehetra atao. Ny andon'ny lanitra sy ny tsiron'ny tany

anie hirotsaka aminareo mianakavy.

Misaotra tompokolahy. Misaotra tompokovavy

Source :

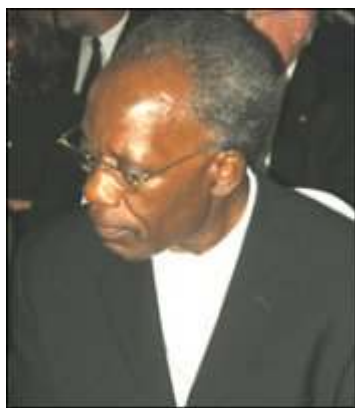
<http://www.madagascar-tribune.com/Critiques-ouvertes-sur-le-regime,10808.html>

SAMEDI 17 JANVIER 2009

par Manjaka Hery

Vœux à Iavoloha : Mgr Augustin Kasujja

Critiques ouvertes sur le régime



Mgr Augustin Kasujja.

« Il semble qu'il y ait encore de l'espace pour des progrès, puisque la même année 2008 a enregistré la fermeture immédiate d'une station de télévision, et l'année précédente la suppression immédiate d'un programme d'une station de radio ». Ce fut une surprise pour les personnes présentes à Iavoloha, hier à l'occasion de la présentation de vœux des corps diplomatiques. Il s'agit d'une partie du discours du Nonce Apostolique et Doyen du corps diplomatique à Madagascar, Mgr Augustin Kasujja. Cette partie de son discours fait référence aux progrès que l'Etat malgache doit encore accomplir pour le respect des droits de l'homme et de la liberté d'expression du peuple Malgache. Le Nonce Apostolique a rappelé la fermeture de la télévision VIVA et la suspension de l'émission « Karajia » de la Radio Don Bosco (RDB). Mais Mgr Augustin Kasujja n'a pas mentionné expressément le nom de la station radio, ni le nom de l'émission de la RDB. La question de droits de l'homme et de liberté d'expression est la deuxième critique faite par le doyen du corps diplomatique, hier.

Première critique

Sa première critique concerne la contradiction entre le rang de Madagascar en matière d'investissement et son rang en matière de développement humain. « La générosité de la nature bien respectée et protégée commence à compenser les pertes causées par les désastres naturels. Grâce aux investissements miniers croissants, Madagascar est aujourd'hui classé au 10ème rang parmi les pays d'Afrique quant au flux d'investissements directs Etrangers (IDE). Tandis que le rapport mondial 2007/2008 sur le développement humain (IDH) mentionne que Madagascar est classé au 143ème rang sur 177 pays ». Ces deux critiques ont été enfouies par son auteur dans un long discours de 5 pages. Le Nonce apostolique a essayé de modérer ses propos pour éviter les diverses offenses à l'endroit du régime.

Source : <http://www.madagascar-tribune.com/Critiques-ouvertes-sur-le-regime,10808.html>

LES NOUVELLES.

18 janvier 2009

GOVERNEMENT Rabemananjara tire sa-révérance

« Je remercie le nouvel occupant des lieux d'avoir accepté la tenue de cette rencontre qui m'a permis de faire mes adieux à vous tous qui avez travaillé avec moi durant les deux années que j'ai passées à la primature et à la tête du gouvernement t ». Ces propos sont de l'ancien premier ministre Charles Rabemananjara, venu prendre congé de ses collaborateurs tout en saluant l'arrivée de son successeur Monja Roindefo.

On s'attendait à un cérémonial marquant la passation de service, mais tout s'est finalement ramené à cette rencontre. Selon les explications de Monja Roindefo, la passation de service a été entamée depuis le 1er avril. Plusieurs documents ont été échangés entre les deux parties, sur lesquels ils ont apporté leurs observations respectives jusqu'à cette rencontre, étape finale des procédures.

En tout cas, l'intervention de Charles Rabemananjara a été assez éloquente même si aucun document n'a été signé pour officialiser cette passation de service. « Nous avons choisi de le faire dans le respect du Fihavanana et de la sagesse.,

Nous sommes tous là pour servir le pays et tout est possible du moment que les uns et les autres respectent cette sagesse ... », a t-il indiqué. Propos qui ont été confortés par Monja Roindefo, faisant remarquer que son prédécesseur pourrait encore être amené à se rendre au palais de Mahazoarivo pour régulariser certaines questions comme par exemple ses droits et prérogatives en tant que chef d'institution.

Charles Rabemananjara a donc tiré sa révérence de la primature avec cette recommandation du respect de la sagesse par les responsables appelés à gérer les affaires nationales. Une recommandation semble prioriser le dialogue « car rien ne pourra se faire sans ce dialogue et sans une confiance mutuelle entre tout le monde. Il s'agit des intérêts supérieurs de la nation, et il importe que tout le monde soit à peu près sur la même lon-

gueur d'ondes dans les action. à développer ... ».

Miadana Andriamar



Poignée de main entre Charles Rabemananjara et Monja Roindefo.

DIMANCHE 18 JANVIER 2009

Mobilisation réussie pour Andry Rajoelina à Ambohitovo

Par Rédaction internet

Andry Rajoelina a rassemblé une foule nombreuse et déterminée, et s'est livré à un exercice d'« ampamoaka » sur les relations entre la Commune et les sociétés appartenant à Marc Ravalomanana.

Malgré la tension évidente dans la capitale Samedi, la foule n'a pas hésité à venir nombreuse à l'inauguration de la Place de la Démocratie à l'appel de Andry Rajoelina.

Après l'animation faite par différents artistes (Ra-Kiki, Black Jack's, Samoela...) interprétant des chansons souvent engagées, c'est vers 12h10 qu'Andry Rajoelina faisait son entrée dans l'enceinte du jardin d'Ambohitovo.

Dans un discours d'environ 40 minutes fréquemment interrompu par les vivats de la foule, le maire a commencé par remercier son auditoire pour avoir osé défier la peur et être venue nombreuse malgré les obstacles et menaces que certains ont fait peser.

Il a mis en garde le pouvoir de toute tentation de l'arrêter, et comme par défi, a souligné la présence dans l'assistance de deux ex-détenus politiques : Ialy Rakotoniaina, l'épouse de l'ex-maire de Fianarantsoa, Pety Rakotoniaina lui même encore en détention, et Roland Ratsiraka, ex-maire de Toamasina.

Après un bilan de son action à la Mairie, notamment sur le plan social (réhabilitations d'écoles, de bornes fontaines, cours de soutien scolaire pour les élèves défavorisés, aides alimentaires aux populations nécessiteuses), le maire d'Antananarivo a révélé l'amalgame dans la gestion passée de la capitale entre les affaires de la commune et les intérêts privés du groupe Tiko/MBS.

Ainsi la commune a concédé en 2000, sous la signature de Marc Ravalomanana, la location du terrain utilisé actuellement par la station MBS, pour une durée de 50 ans au coût dérisoire de 4000 FMG par an. Cette concession a ensuite été confirmée en 2007 pour une durée indéterminée, et les loyers « régularisés » par des « échanges de services ».

Des emplois fictifs de la commune au profit de l'entreprise de travaux publics Alma, l'exploitation sans aucune autorisation d'une carrière proche de la RN1, et le non paiement de taxes locales (IFFB, droits de voirie) ont également été dénoncés.

Le point fort de l'intervention du nouveau leader de fait de l'opposition a été la reprise de la revendication faite la veille par Roland Ratsiraka : la demande de démission du Ministre des Finances et du Budget (en raison de l'achat du Boeing 737-700 de la Présidence de la République effectué en l'absence de toute ligne budgétaire), et celle du Ministre de la Réforme Foncière, des Domaines et de l'Aménagement du Territoire (en raison de cessions de terrains à de puissantes sociétés étrangères faites à des conditions peu transparentes).

Faisant ironiquement allusion à une des anciennes promesses de Marc Ravalomanana, il a souligné que le prix d'achat de l'avion Air Force One représentait celui de 36.000 voitures 4L, ou la consommation de riz d'au moins 5 ans de tous les malgaches.

Andry Rajoelina a cependant surenchéri sur la demande de Roland Ratsiraka en fixant un ultimatum au Mercredi 21 janvier pour l'effectivité de ces démissions, et a annoncé la réouverture imminente de la station de télé Viva.

Pour finir son discours, le maire a demandé à ses partisans de se maintenir informés sur les prochaines actions à tenir en écoutant la radio Viva, tout en leur donnant rendez-vous pour faire un point sur l'avancement des revendications Samedi prochain, toujours à Ambohitovo.

Source :

<http://www.madagascar-tribune.com/Mobilisation-reussie-pour-Andry,10826.html>

19 JANVIER 2009



Mgr Augustin Kasujja au Palais d'Etat d'Iavoloha, le vendredi 16 janvier 2009

Lors de la présentation de vœux du corps diplomatique, le vendredi 16 janvier 2009, le doyen actuel, le Nonce apostolique Mgr Augustin Kasujja a démontré à ce président un peu imbu de sa personne et qu'on croyait inflexible au genre humain, qu'on peut être diplomate sans être aveugle ni hypocrite. Extraits saillants de son discours :

Extraits saillants de son discours :

« (...) Monsieur le Président de la République a annoncé un projet de loi sur les partis politiques (...). Cette démarche indique la volonté de marcher sur la voie du respect des droits de l'homme et de la liberté d'expression du peuple. Toutefois, il me semble qu'il y ait encore de l'espace pour le progrès puisque l'année passée 2008 a enregistré la fermeture immédiate d'une station de télévision et l'année précédente la suppression immédiate d'un programme d'une station de radio (...).

Réponse du président Ravalomanana :

« (...) Je demande à tout le monde de respecter la solidarité nationale ; je demande à tout le monde de respecter les règles de la démocratie. Chacun a le droit de s'exprimer librement mais dans le respect de la loi ; chacun a le droit de voter et de poser sa candidature lorsqu'il y a une élection. Nous aspirons un développement continu et durable. Nous avons connu une croissance économique régulière ; nous avons fait des progrès dans le secteur des infrastructures, de l'éducation et de la santé. Nous devons prendre en main notre propre destin et continuer nos efforts de développement dans tous les secteurs (...). Beaucoup d'amalgame dans sa « plaidoirie ». Puis de refaire la même litanie sur les « zava-bitra » (réalisations effectuées), dévolus au Premier ministre le vendredi précédent, lors des présentations de vœux des chefs d'institutions et leurs collaborateurs. Moi, en tant que citoyen malgache, je demande au président qu'il respecte lui-même la constitution qu'il ne cesse de fouler au pied au fil des ans. C'est tout mais ce serait déjà un début de démontrer que l'exemple vient d'en haut. Mais pour le moment, Marc Ravalomanana échappe à tout contrôle sur ses avoirs et biens depuis sa réélection : « Pas la peine, j'ai déjà fait une déclaration en 2002 ! », argue-t-il chaque fois. Et ni le Bianco, ni la Hcc ne trouvent à redire. Ainsi, depuis qu'il est président, personne ne sait de combien à augmenté son empire Tiko qui prolonge ses tentacules dans pratiquement tous les secteurs économiques juteux de la Grande île.

En tout cas, ce vendredi là, l'atmosphère était crispée, quoi qu'en dise le ministre des Affaires étrangères, le Général Marcel Ranjeva (voir la photo ci-dessous)



C'était vraiment pas la joie

Ainsi donc, il est fort à parier le pourquoi de l'absence d'éléments des forces de l'ordre publiques pourtant censées protéger les citoyens et permettre une manifestation de se dérouler sans heurts. Mais d'un autre côté, des officiers supérieurs, dont je tairais les noms, se sont engagés « à ne pas tirer dans la foule »... Diable qï ce n'est pas de la désobéissance au Chef suprême Dieu que ça lui ressemble. Et c'est pour ça que des têtes vont tomber. Mais à Madagascar, actuellement, les hauts responsables préfèrent être démissionnés que démissionner de leur plein gré...

Certes, la veille de ce samedi 17 janvier 2009 à marquer d'une pierre blanche, les anciennes méthodes ont repris de plus belle : payer de pauvres bougres de bas-quartier 15.000 Ariary par tête pour semer le trouble. Il était 300. Mais que pouvaient-il faire face à 2.000 éléments de la sécurité municipale et civile ? Marc Ravalomanana a raison : les Ntic ont du bon. Identifiés dans chaque quartier, ils n'ont rien pu faire. Et c'es tant mieux ! A présent, face à des triples imbéciles qui continuent encore et toujours à demeure aveugles, sourds et muets, voici des photos qui prouvent que Marc Ravalomanana a encore raison : 2009 sera l'année de la démonstration et des défis.

Source :

<http://www.madagate.com/a-la-une-de-madagascar/reportage-photos/839-place-de-la-democratie-marc-ravalomanana-desavoue.html>

MOT DU PRESIDENT

«S'exprimer avec respect»

Le droit de réponse du président a été effectué, d'une manière indirecte, au cours de l'émission hebdomadaire, «*le mot du président*», diffusée à la radio nationale hier. «*Tout le monde a le droit de s'exprimer et de critiquer librement mais dans le respect, je tiens à préciser : dans le respect*», a souligné le chef de l'Etat. Par ailleurs, il n'a pas manqué de s'adresser aux membres de la société civile en mentionnant que chacun connaît sa responsabilité dans l'éducation citoyenne.

Depuis que cette manifesta-

tion de rivalité a été lancée par le maire de la ville des Mille, l'on a remarqué le mutisme du gouvernement. Un ultimatum pour la réouverture de la station télévision Viva, et en réponse le démantèlement des antennes de cette même chaîne. Certes, des décisions ont été prises au niveau de l'exécutif. Mais, jusque là, il semble que les autorités concernées par la question restent dans le mutisme pour mieux donner une explication qui justifie ces décisions. Alors que la population est curieuse d'en connaître les raisons.

Le coordonnateur résident du système des Nations unies a marqué, vendredi dernier à l'avaloha, la nécessité de se poser des questions qui s'avèrent très importantes pour le développement du pays. «*Quelle est ma responsabilité ?*», c'est l'une des interrogations que ce diplomate a proposées. Car il a été constaté que face au mutisme du gouvernement, le chef de l'Etat essaie de passer le message d'une manière indirecte pour répondre aux revendications du maire d'Antananarivo.

Manohisoa

LES NOUVELLES PLACE DE LA DEMOCRATIE

Politique

Immense rassemblement populaire à Ambohitatovo

Le premier magistrat de la ville des Mille passe à une étape offensive dans son bras de fer avec l'Etat. Samedi, la cérémonie d'inauguration de la place de la Démocratie a drainé une foule de plusieurs milliers de personnes au jardin d'Ambohitatovo. Aucun excès n'est venu troubler l'ordre public

Démonstration de force réussie pour Andry Rajoelina. Mais une victoire non encore acquise. La mairie d'Antananarivo a su mobiliser la foule immense samedi à Ambohitatovo. De grands artistes ont été mis à contribution. La mise en garde de la préfecture de police d'Antananarivo n'a pas dissuadé la population venue en masse. Contrairement à ce qui avait été annoncé, l'Etat-major mixte opérationnel de la région Analamanga n'a procédé à aucun déploiement de forces sur le site. La crainte d'un débordement a été démentie par la maturité dont les manifestants ont fait montre durant le déroulement de la cérémonie.

L'événement, sans anicroche, a été vécu avec enthousiasme et effervescence par une frange importante de la population tananarivienne, rappelant à moindres égards les débuts des événements postélectoraux de 2002. Cette grande mobilisation a fourni une preuve incontestable d'une population associée de démocratie et de transparence au niveau de la conduite des affaires nationales. Le régime Ravalomanana a été hué par une foule de plusieurs milliers de personnes menée par un Andry Rajoelina animé plus que jamais d'un esprit frondeur vis-à-vis des autorités.

de l'ampamoaka au menu»

Comme attendu, cette manifestation aura été conçue comme un rassemblement déterminé politiquement. Il s'agit pour le premier magistrat de la ville de rendre visible par l'ampleur de ce rassemblement que la population tananarivienne est de son côté. Andry Rajoelina s'est lancé dans un discours très engagé contre un régime qu'il a qualifié de « tyrannique et exclusif », et ponctué tantôt de vivats, tantôt de cris conspuant le pouvoir.

Le maire d'Antananarivo a ainsi stigmatisé la « mainmise grandiose » de la station MBS appartenant au chef de l'Etat, sur le terrain communal d'Anosipatrana, tout comme il a dénoncé l'affectation illicite d'employés municipaux à la société présidentielle Alma. « Le 8 août 2000, l'ancien maire de la CUA Marc Ravalomanana a convenu dans un contrat écrit avec le directeur général de la MBS de l'époque, Yvan Randrianasandratriniony, l'actuel président du Sénat, de donner en location ledit site à la MBS, moyennant la somme dérisoire de 67 ariary/mois pendant 50 ans. Le 14 février 2007, cet accord de partenariat a été renouvelé pour une durée indéterminée », devait-il révéler. Non seulement il a promis des mesures pour remédier aux « failles » du pouvoir, mais Andry Rajoelina devait également, reprocher explicitement les « procédés irréguliers » du régime au sujet de diverses exploitations de carrières d'extraction, de travaux de remblai et de construction sans autorisation préalable de la commune, ainsi que d'appropriations illégales de terrain.

Le Force one et deux ministres dans le point de mire

En manière d'ultimatum, le premier magistrat de la ville a sommé la démission d'ici merc-

redi de Marius Ratolojanahary, ministre de la Réforme foncière, des domaines et de l'aménagement du territoire et de Hajanirina

ple et se voulant le porte-parole des frustrations de la masse, Andry Rajoelina donne rendez-vous samedi prochain à la foule



Razafinjato, ministre des Finances et du budget faisant écho à la revendication de Roland Ratsiraka vendredi dernier. A l'un, il reprochait de contribuer à la cession d'une très large superficie de terres arables à l'entreprise sud coréenne Daewoo, tandis qu'à l'autre, d'avoir enfreint les procédures budgétaires et de passation de marché dans. L'achat du nouvel avion présidentiel qui aura coûté la moitié de 60 millions de dollars à l'Etat. L'autre moitié ayant été prise en charge par le chef de l'Etat lui-même. Le maire a suggéré ainsi la « mise en vente de l'aéronef présidentiel pour soulager les difficultés de la population ».

Par ailleurs, Andry Rajoelina n'a pas non plus manqué de relier cette cérémonie d'inauguration avec sa principale revendication : la réouverture d'ici samedi, de la station de télévision Viva ainsi que de toutes les chaînes de radio. Privées ayant fait l'objet de fermeture sur décision du pouvoir.

Un autre rassemblement prévu

S'exprimant au nom du peu-

venue le soutenir pour faire le bilan de ses revendications et élaborer, en cas de refus des autorités, une nouvelle stratégie.

Cette intervention sur la place de la Démocratie relance sur un autre niveau la rivalité entre le maire d'Antananarivo, et le chef de l'Etat avec le risque d'une escalade dans leurs surenchères respectives et de représailles auxquelles elles pourraient respectivement donner lieu.

Mialivololona

LES NOUVELLES

19 JANVIER 2009



Midi Madagasikara no .

7737 du mardi 20 janvier 2009

Radio Viva Lettre de mise en demeure

Le ministre des Télécommunications, des Postes et de la Communication, Bruno Andriatavison, a adressé, hier, une lettre au Directeur Général de la station Radio VIVA. Et dont l'objet est la mise en demeure de la dite station. Cette lettre fait état que,er vertu de l'article 2 du décret n094-740 du 2'2/11/94 modifié et complété par le décret n099.096 du 08/02/99 portant cahier des charges des entreprises audiovisuelles privées qui stipule que « *le titulaire veille au respect des libertés et droits d'autrui à l'impératif de sauvegarder l'ordre et la sécurité publics. à assure le respect de la dignité humaine, de l'égalité de la personne humaine et à la protection des jeunes et des enfants* ». A ce titre, le titulaire est tenu de fournir des renseignements précis sur le contenu des programmes à diffuser ».

Démantèlement. Cette lettre mentionne également que « *le contenu des programmes diffusés sur cette station Radio violent les dispositions de l'article 2, sus-mentionné et tend à inciter à la désobéissance civile et à ébranler la confiance du public en vers les Institutions de la République. Toute violation de ces dispositions met le titulaire devant ses responsabilités et lui fait encourir les sanctions prévues à cet effet* ». Des décisions qui interviennent 24h après le démantèlement de l'émetteur de la Vva TV, à Ambohimitsimbina. Or, lors de son intervention sur Radio Vva, dimanche dernier, le maire Andry Rajoelina, a donné comme date butoir, demain, pour la réouverture de Vva TV.

recueillis par Dominique R.

La révision avalisée hier par la HCC

Constitution. Dans sa décision rendue hier en début d'après-midi, le juge constitutionnel a donné son feu vert à l'adoption de la révision de la loi fondamentale

Saisine. Par lettre en date du 16 janvier 2009, le président de la République a saisi la HCC pour contrôle de conformité de la loi constitutionnelle n°2009-001 modifiant les dispositions de l'article 15 de la Constitution adoptée par les deux Chambres du Parlement et libellée comme suit: « *Tout citoyen a le droit de se porter candidat aux élections prévues par la présente Constitution, sous réserve des dispositions de l'article 46 ci-dessous et des conditions fixées par la loi* ». Modes. Au cours de son audience privée d'hier, la HCC de faire remarquer qu'« entre les deux modes prévus par la Constitution pour l'adoption du projet de révision, à savoir la voie parlementaire ou celle du référendum, le Président de la République, en Conseil des ministres, a décidé de choisir la voie parlementaire en édictant le décret n°2009002 du 5 janvier 2009 portant initiative de la

de la Constitution et convocation du Parlement en session extraordinaire ».

Contrôle. Une fois établi que l'initiative de la révision est décidée conformément aux dispositions constitutionnelles, la HCC de rappeler que le contrôle qu'elle exerce en la matière porte, d'une part sur les dispositions intangibles de la Constitution aux termes de laquelle, « *aucun projet ou proposition de révision ne peut avoir pour objet de porter atteinte à l'intégrité du territoire national. La forme républicaine de l'Etat ne peut faire l'objet de révision* ». D'autre part, le contrôle s'exerce sur la procédure d'adoption prévue par la même Constitution qui stipule que « le projet ou la proposition de révision n'est adopté qu'à la majorité des trois quarts des membres composant chaque Assemblée parlementaire ». Quorum. Selon le juge constitutionnel, « *la modification de l'article 15 de la Constitution porte atteinte ni à l'intégrité du territoire ni à la forme républicaine de l'Etat* ». Et ce, avant d'ajouter qu'« il ressort du procès-verbal de l'Assemblée nationale et du procès-verbal du Sénat que le quorum des % exigé par la Constitution a été atteint puisque la révision a été adoptée par 118 députés sur 127 et par 32 sénateurs sur 33. Dans sa décision rendue



La loi constitutionnelle est passée comme une lettre à la poste à Ambohidahy.

hier à 14 heures, la HCC de souligner que « la loi constitutionnelle n°2009-001 modifiant les dispositions de l'article 15 de la Constitution, a été adoptée dans les conditions et formes d'une loi constitutionnelle ».

Sans doute que la loi sur les partis adoptée à Tsimbazaza et à Anosikely sera également avalisée par Ambohidahy.

Recueillis par R. 0

Force one : investissement comme les autres



L'acquisition de l'avion présidentiel Force One est un investissement .comme les autres. C'est ce qu'a déclaré hier le ministre Hajanirina Razafinjatovo, interrogé par les journalistes, en marge de la signature d'un accord avec la Banque Mondiale.

Une manière de dire qu'une telle opération relève de' la politique de développement menée par le régime. Le ministre des Finances et du Budget a d'ailleurs comparé l'achat de Force One aux autres investissements pour' le développement comme la

construction d'un hôtel 5 étoiles.
Bref, pour ce responsable gouvernemental, il s'agit d'un investissement utile. « *Un tel appareil permet au Président de la République de faire la promotion de Madagascar à l'extérieur* »

selon toujours le ministre Hajanirina Razafinjatovo qui a mis les points sur les« i .}) en précisant que Force One est un bien de l'Etat et non pas une propriété personnelle du Président de la République. Concernant la procédure d'achat, le ministre a

déclaré que le FMI est au courant. Questionné sur le souhait de l'opposition concernant sa démission Hajanirina Razafinjatovo de répondre qu'il faudrait poser la question à ceux qui ont fait la déclaration.

R.Edmond

21 JANVIER 2009

Midi Madagasikara no. 7738 du mercredi 21 janvier 2009

Economie

Pas d'expropriation de terrain en vue

Projet Daewoo.

Le rapport de prospection servant à identifier les terrains disponibles est maintenant entre les mains du comité inter-ministériel.

Face à la persistance de la fausse information véhiculée partout, la société sud-coréenne Daewoo Logistics dément encore une fois qu'aucun acte d'attribution n'a été signé jusqu'à maintenant avec l'Etat. De même, le ministre de la Réforme Foncière, Marius Ratolojanahary, a souligné que les procédures sont encore en cours. Cet opérateur a fait une prospection faute d'une base de donnée foncière dont l'établissement est en cours dans le cadre de la réforme foncière. L'objectif de cette prospection vise ainsi à identifier les terrains disponibles pour mener le projet de Daewoo car aucune expropriation de terrain n'est en vue, a expliqué le ministre Marius Ratolojanahary.

Tout investisseur incité. En fait, les terrains déjà exploités par les privés, ceux



Le Premier ministre Charles Rabemananjara a précisé que les membres de son gouvernement sont toujours avec lui.

dont la demande d'acquisition est en cours ainsi que ceux destinés aux projets d'extension des villes ne seront pas touchés au projet de Daewoo, a-t-il rajouté. Le rapport de prospection de celui-ci est maintenant entre les mains du comité inter-ministériel chargé de l'étude de son business plan et de l'identification des intérêts de ce projet pour le pays. Notons que Daewoo fait partie des investisseurs internationaux ayant répondu à l'appel du gouvernement à investir dans le pays dans le cadre du développement ru-

ral. A part les étrangers, des investisseurs nationaux ont également acquis des terrains pour une exploitation à grande échelle dans diverses filières tels le jatropha, le maïs et le riz. Tout promoteur de projet notamment Malagasy est incité à se lancer dans l'agri-business, une exploitation agricole à grande échelle, qui est la base de développement du pays. En effet, seuls 8% de terrains arables sont exploités jusqu'ici, a révélé le Premier ministre Charles Rabemananjara, lors de la visite des infrastructures destinées à ac-

cueillir le Sommet de l'Union Africaine hier.

Avis technique favorable. Et le ministre de tutelle se demande la crédibilité des journalistes locaux censés mieux connaître leur pays que les journalistes étrangers qui font une désinformation totale en disant que la moitié des terrains arables à Madagascar sont vendus. Questionné sur le remblai sur la route digue, il a souligné qu'une commission technique de remblayage regroupant l'Aménagement du Territoire, la Commune Urbaine d'Antananarivo, le BPPAR et l'APIPA a déjà donné son avis technique favorable. Des négociations ont été réalisées avec les occupants malgré le fait qu'une grande partie des terrains appartient à l'Etat. Des logements pour 77 familles sont en cours de construction sur la zone - remblayée pour une solution pérenne aux victimes de sinistre à chaque période de pluie. Interviewé sur la revendication de Andry TGV, le ministre Marius Ratolojanahary de préciser qu'il ne démissionnera pas. « Le Président de la République m'a désigné pour une mission de réforme foncière. C'est à lui de décider si je l'accomplirai ou non », a-t-il conclu.

Navalona R.